



*Dans un contexte climatique, économique et social difficile, les élevages allaitants doivent optimiser leur conduite d'exploitation pour pérenniser leur système de production. Les éleveurs sont à la recherche de solutions innovantes et d'échanges entre pairs comme il a pu être remonté suite à la formation « De la ration à la classification : améliorez l'engraissement de vos bovins ! » (novembre 2023). Abreuver ses animaux peut être coûteux en temps et en argent quand l'eau n'est pas disponible facilement. Par ailleurs, il est important d'anticiper d'éventuels conflits d'usage sur le réseau d'eau potable, dans un contexte où la disponibilité en eau peut être menacée.*

### OBJECTIF DE FORMATION

#### MAITRISER LES ÉTAPES CLÉS D'UN PROJET DE RÉCUPÉRATION DES EAUX PLUVIALES DE TOITURE OU DE FORAGE SUR SON EXPLOITATION

Comprendre le circuit de l'eau, de la toiture ou du forage à l'abreuvoir

### CONTENU DE LA FORMATION

Comprendre le circuit de l'eau, de la toiture ou du forage à l'abreuvoir.  
Connaître les modalités réglementaires et techniques de ces systèmes.  
Avoir un regard critique sur un futur projet.

Seront abordés : le fil conducteur : présentation du circuit d'eau, de sa récupération à l'abreuvement des animaux, présentation de deux systèmes de prélèvement d'eau (récupération eaux de toiture et prélèvement d'eau par forage).

Comprendre une analyse d'eau, la distribution de l'eau : abreuvement et autres usages.

Analyses des subventions possibles

Apports théoriques et échanges avec les stagiaires sur leurs pratiques, visite d'exploitation et démonstration d'un outil de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône de dimensionnement de stockage.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Méthodes pédagogiques

Analyses de groupe, échanges entre agriculteurs, témoignages, visites d'exploitation, supports de présentation.

#### Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

### DATE ET HORAIRES

Jeudi 19 septembre 2024 de 10H à 16H

**SOIT 5 H DE FORMATION**

### PUBLIC ET PRÉREQUIS

#### Public

Éleveurs de bovins allaitants de Haute-Saône et départements limitrophes

#### Prérequis

Aucun

### LIEU ET RESTAURATION

Lieu : EARL des Oliviers à LA DEMIE (70)

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation.

### INTERVENANTS

Emmanuel BABIN, conseiller en bâtiment et Julien PARTY, conseiller en énergies de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône, Marc OLIVIER, éleveur de l'EARL des Oliviers et Bruno BAGUE, installateur forage et systèmes de filtration d'eau.

### RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

**Responsable de formation** : Christelle DEPLANTE

Inscription jusqu'au **24 août 2024** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

### PRIX

**Pour les contributeurs VIVEA**

35 euros

**Pour les non-contributeurs**

155 euros

### HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38